



9 octobre 2024

Financement des entreprises – France • Août 2024

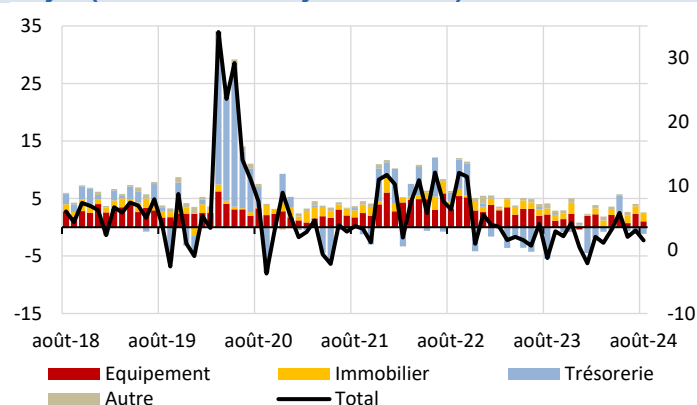
Le coût des financements accordés aux SNF est en baisse

- En août 2024, les financements accordés aux sociétés non financières (SNF) progressent de +2,3 % en rythme annuel (après +2,2 % en juillet et +2,6 % en juin) sous l'effet conjugué de la hausse des encours de crédits bancaires (+2,0 % après +1,8 % en juillet) et de titres de dette (+3,0 %, inchangé par rapport à juillet).
- Le coût des nouveaux financements diminue pour le 2^{ème} mois consécutif en août (4,16 %, après 4,27 % en juillet et 4,37 % en juin) sous l'effet d'une baisse du taux d'intérêt des crédits bancaires (4,51 %, après 4,65 % en juillet) et de celui des émissions de titres de dette (3,49 %, après 3,53 % en juillet).

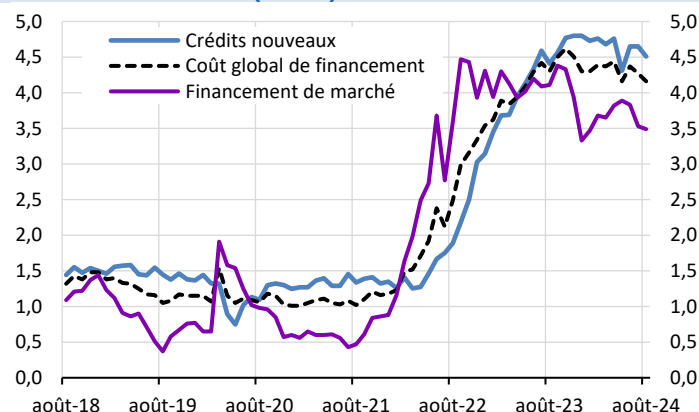
1 - Vue d'ensemble des SNF : Encours et flux en Mds €, taux de croissance et coût en % (données non cvs) ^W

	août-24			Taux de croissance brut			Coût (taux d'intérêt annuel)		
	Encours	Flux nets sur 12 mois	Flux brut sur 12 mois (production)	juin-24	juil-24	août-24	juin-24	juil-24	août-24
Financement des SNF	2 068,7	47,3	683,5	2,6	2,2	2,3	4,37	4,27	4,16
Financement par crédit bancaire	1 359,7	26,7	317,9	2,0	1,8	2,0	4,65	4,65	4,51
Investissement	976,9			3,1	3,2	3,1			
Équipement	612,6			2,9	3,0	2,8			
Immobilier	364,3			3,5	3,5	3,6			
Trésorerie	306,8			-3,3	-4,4	-2,8			
Autres	76,0			10,8	11,6	8,6			
Crédits <= 1 million €			113,4				4,44	4,39	4,28
Crédits > 1 million €			204,4				4,75	4,77	4,67
Financement de marché	709,0	20,6	365,6	3,7	3,0	3,0	3,83	3,53	3,49

Variations mensuelles d'encours de crédits par objet (données cvs-cjo en mds€) ^W



Coût (toutes maturités confondues) par source de financements (en %) ^W





2 - Crédits bancaires par taille de SNF ^W

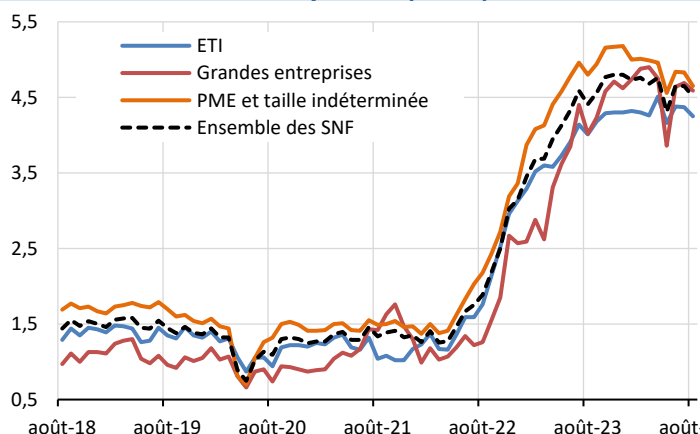
- En août 2024, la croissance du crédit ralentit pour les PME et les entreprises de taille indéterminée (+0,9 % sur un an après +1,1 % en juillet). Le rythme de croissance des encours est stable pour les ETI (+2,1 % après +2,0 %) et augmente pour les grandes entreprises (+0,6 % après -0,5 %). Le coût moyen du crédit baisse relativement à juillet 2024, pour toutes les catégories d'entreprises.

	Encours en Mds € août-24	Taux de croissance brut annuel en %			Coûts en % (taux d'intérêt annuel)		
		juin-24	juil-24	août-24	juin-24	juil-24	août-24
Total SNF	1 359,7	2,0	1,8	2,0	4,65	4,65	4,51
<i>dont:</i>							
- PME et taille indéterminée	565,0	1,3	1,1	0,9	4,84	4,83	4,65
- ETI	384,5	3,0	2,0	2,1	4,38	4,37	4,25
- Grandes entreprises	202,3	0,4	-0,5	0,6	4,64	4,69	4,59

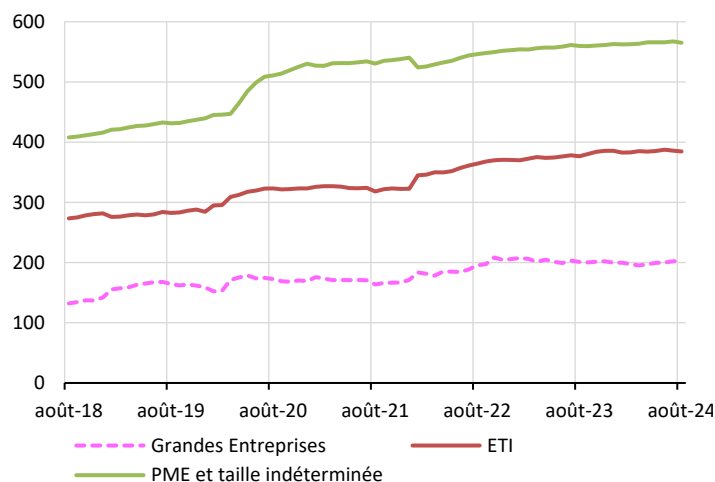
Notes de méthode :

- Le périmètre des encours de crédit aux PME inclut les entreprises de taille indéterminée (ex : entreprises créées dans l'année etc.), qui peuvent être reclassées dans une autre catégorie au fur et à mesure de la mise à jour des informations disponibles relatives à leur chiffre d'affaires, effectif, taille de bilan ou encore liens financiers.
- Les crédits totaux aux sociétés non financières (SNF) sont mesurés à partir des données des bilans bancaires, qui fournissent de l'information « macro », c'est-à-dire exhaustive (toutes les entreprises à partir des crédits au premier euro), avec certaines ventilations selon la nature du crédit. En parallèle, sur base réglementaire, les établissements de crédit et les entreprises d'investissement doivent déclarer par bénéficiaire (information « micro ») au Service Central des Risques de la Banque de France (SCR) les concours accordés dès-lors qu'ils dépassent 25 000 €. Cette collecte est progressivement abandonnée au profit de la collecte AnaCrédit, sauf pour les banques de petite taille qui ne seront pas assujetties à cette déclaration, pour respecter la « proportionnalité » entre l'importance économique de la banque et les contraintes de ses obligations déclaratives. Cette collecte « micro », assez large mais non exhaustive, offre l'avantage de pouvoir adopter les notions d'entreprise et de catégorie d'entreprise définies par le décret n° 2008-1354 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique (décret d'application de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie - LME). La différence entre le total par taille d'entreprise et le total SNF s'explique pour l'essentiel par ces différences de champs et par les unités légales ne pouvant être affectées dans une catégorie de taille selon les critères de la LME (« SCI et divers »).

Taux d'intérêt (toutes maturités confondues) par taille d'entreprises (en %) ^W



Encours de crédits mobilisés par taille d'entreprises (en mds €) ^W





3 - Crédits bancaires par secteur** (encours en mds €, taux de croissance annuel en %) ^W

- La croissance de l'encours des crédits mobilisés est toujours très différenciée selon les secteurs économiques. Elle reste forte pour le secteur des conseils et services aux entreprises (+9,9 %), pour le transport et entreposage (+7,0 %), pour l'information et communication (+6,0 %), pour les activités immobilières (+3,3 %) et l'agriculture, sylviculture et pêche (+3,1 %). En revanche, l'encours de crédits mobilisés continue sa contraction pour les activités industrielles (-2,4 %), le commerce (-3,9 %) et le secteur hébergement-restauration (-2,5 %).
- Par rapport à son niveau de août 2023, l'encours du crédit à la construction se contracte (-2,2 %), mais il croît pour le sous-secteur de la promotion immobilière (+4,9 %).

	mobilisés			mobilisés et mobilisables		
	Encours	Taux de croissance en %		Encours	Taux de croissance en %	
	août-24	juil-24	août-24	août-24	juil-24	août-24
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	67,2	3,2	3,1	75,4	1,8	1,4
Toutes industries (BE)	167,2	-4,3	-2,8	267,9	-0,1	0,6
- dont industrie manufacturière (C)	116,2	-4,0	-2,4	186,5	0,9	1,2
Construction (FZ)	70,9	-2,2	-2,2	104,7	-3,5	-2,9
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	181,5	-3,2	-3,9	252,3	-3,0	-2,8
Transports et entreposage (H)	63,8	7,2	7,0	81,8	4,6	4,3
Hébergement et restauration (I)	51,5	-1,6	-2,5	56,5	-2,5	-2,6
Information et communication (JZ)	34,4	6,4	6,0	55,3	0,3	0,0
Activités immobilières (LZ) (*)	541,4	3,4	3,3	595,4	3,0	3,1
Conseils et services aux entreprises (MN)	105,5	9,4	9,9	133,9	8,7	7,7
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	62,5	-2,0	-1,7	71,9	-1,2	-0,6
Holdings	18,4	8,2	11,1	22,1	10,9	13,8

(*) Y compris sociétés civiles immobilières

(**) Sur la différence entre le total SNF et le total entreprises, cf. note de méthode